Au Canada, la chasse aux plaques d’immatriculation offensantes est lancée

30/08/2017 à 11h14

Un fan de la fiction “Star Trek” s’est vu interdire ses plaques au prétexte que le message inscrit sur celles-ci offensait des minorités indigènes.

Nick Troller est un fan de Star Trek. Il collectionne les objets de cette franchise mondialement connue qui compte pas moins de six séries et une dizaine de longs-métrages. Le Canadien, passionné depuis sa jeunesse, est même allé plus loin en personnalisant ses plaques d’immatriculation : « Nous sommes les Borg. Toute résistance est futile. Asimil8. » C’est le dernier mot, le slogan des Borg, une race de créatures de la fiction, qui a posé problème.

« Asimil8 » se lit comme « Assimilate ». Et en anglais, « assimilate » veut dire assimiler. Or, certains ont jugé offensante cette mention qui, selon eux, visait des peuples indigènes. Deux plaintes ont été déposées auprès de l’organisme qui gère les plaques d’immatriculation, la Société d’assurance publique du Manitoba. Résultat : Troller a dû abandonner ses plaques. Mais il a décidé de se battre en saisissant la justice. « Nous sommes devenus trop sensibles. On ne peut plus rien dire à personne », déplorait-il en avril dernier à La Presse canadienne, expliquant que ces plaques n’avaient pas posé de problème pendant deux ans et que la référence à Star Trek n’avait que pour but d’illustrer sa passion. « En regardant la plaque, on voit très bien que je suis amateur de Star Trek. Le support contextualise bien le slogan », se défend-il.

(…) Le Point